

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017

Présentes : Anuka Schubert, Nadège Pfister, Sebastian Zelada, Paulos Asfaha, Nouchka Barral, Mathieu Crettenand.  
Excusée : Piera Dell' Ambrogio.  
PV : Nouchka Barral.

### 18h30 GIMUN

*Demande de subvention pour une participation à la conférence  
Iman.*

L'association envoie une dizaine d'étudiant·e·s comme délégation pour une conférence qui reprend les codes des grandes rencontres diplomatiques. Tou·t·es les étudiant·e·s participant sont de l'UNIGE, principalement en Relations Internationales, Droit et quelques personnes de Lettres. Le nombre de participant·e·s est limité à dix personnes. Le trajet et le logement est à la charge des étudiant·e·s.

Aucune autre demande n'a été faite pour ce projet.

**La demande de subvention s'élève à CHF 600-, soit CHF 60.- pour 10 participant·e·s.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. On accepte car ce n'est pas une compétition et que les fonds demandés sont raisonnables à la vue du projet.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- la reddition de la liste des participant·e·s et une copie de leur carte étudiante.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

#### **18h50 GUIC**

*Demande de subvention pour la semaine de l'entrepreneuriat  
Léa*

Pendant la semaine de l'entrepreneuriat, les associations participantes ont carte blanche pour proposer un projet. Le GUIC a décidé de mettre en place un projet, avec comme thèmes les jeux vidéo et l'évolution de l'e-sport. Il y aura trois conférences, autour de cette thématique, limitées à une trentaine de personnes.

UniTec, organisatrice de la semaine, finance à hauteur de CHF 200.-. et le GUIC a un accord avec Fusion qui fournit la salle, ainsi qu'avec la Geneva Gaming Convention. Les frais portent sur l'apéritif, les frais de remerciement, les déplacements des intervenant·e·s et leur hébergement.

**La demande de subvention s'élève à CHF 847.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

#### **19h10 AEHG**

*Demande de subvention pour l'Atelier Historique  
Clarissa, Guillaume*

L'AEHG prévoit la deuxième publication de la revue des étudiant·e·s en Histoire Générale, *l'Atelier Historique*. Elle regroupe généralement des travaux écrits dans le cadre académiques, mais il y a des travaux externes, toute contribution étant la bienvenue.

La revue est gratuite, et sera tirée à 400 exemplaires, ce qui est le double de la dernière fois. La Maison de l'Histoire va également subventionner une partie, et aucune demande n'a été faite auprès de la Faculté ou du département.

**La demande de subvention s'élève à CHF 3'800.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**19h30 ESN**

*Demande de subvention pour un voyage à Lucerne*

*Mélissa, Nolwenn*

Le prochain voyage de l'association est à Lucerne, qui est un des plus importants du semestre. Il est important car il est organisé avec les autres sections ESN de Suisse, avec environ 200 participant·e·s au total. La section de Lausanne organise le voyage cette année, et ESN Genève ne s'occupe que des étudiant·e·s genevois·es.

**La demande de subvention s'élève à CHF 2'340.-, soit CHF 78.- par personne pour 30 personnes.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 52.- par personne, soit CHF 1560.- pour 30 personnes.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition de la liste des participant·e·s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h50 AEE**

*Demande de subvention pour festival Caramelo y limón n°3*

*Claudia, Ruben, Francesco, Sebastian*

C'est un projet inter-associatif entre l'AEE et l'AS&D, qui a pour objectif la mise en valeur de la culture et la scénocinématographie hispano-américaine auprès de la communauté universitaire et au-delà. Le festival se veut aussi dénonciatif, en montrant les réalités vécues dans les territoires. La thématique de cette année est l'Espagne, à travers le mouvement cinématographique post-franquiste. Les sujets sont d'actualité, et certaines séances sont suivies d'un débat. Cette 3<sup>e</sup> édition aura lieu d'ici quelques jours.

Les coûts cette année sont plus élevés car la salle utilisée revient à plus cher. L'année passée, les salles étaient trop petites et un autre festival a demandé au Grütli de ne plus accepter *Caramel y Limón*, car vu comme de la concurrence, ce qui entraîne des coûts de salle nettement supérieurs aux éditions précédentes.

Il n'y a pas eu de demandes de fonds autres que la CGTF.

**La demande de subvention s'élève à CHF 10'980.-**

**Décision : La subvention est refusée en l'état. La Commission trouve démesuré le montant de la demande, avec un budget incomplet et une demande qui arrive trois jours avant le festival, mettant de fait la CGTF devant une position inconfortable. La Commission demande à l'association de présenter un budget pour la prochaine séance, avec une demande en accord avec les subventions extraordinaires précédentes.**

**20h10 AEAC**

*Demande de subvention pour SC.AN n°4  
Frances, Lavinia*

L'AEAC va publier le 4<sup>e</sup> numéro de sa Revue des étudiant·e·s des Sciences de l'Antiquité. La discipline comprend beaucoup de disciplines, mais dont les membres ne se croisent pas souvent. Cela permet de mettre en valeur certains travaux académiques, la revue étant une sorte de centre de partage entre les étudiant·e·s des départements.

L'association a décidé de reprendre le modèle de vente, car elle a remarqué que les auteur·e·s prenaient plus au sérieux la rédaction. La somme demandée est inférieure au montant des impressions, qui devrait être compensé par les ventes.

**La demande de subvention s'élève à CHF 2'000.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**20h25 REEL**

*Demande de subvention pour REEL n°16  
Fredrik*

Il s'agit du 16<sup>e</sup> numéro de la Revue des étudiant·e·s en Lettres, publié par l'association REEL. Ce journal sera tiré à 1250 exemplaires, et distribué gratuitement. Le budget comprend les frais d'impression et de vernissage.

**La demande de subvention s'élève à CHF 2'652.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**20h40 AESPRI**

*Demande de subvention pour International Ink n°22  
Aichatou, Lucas, Billy,*

L'AESPRI va publier son 22<sup>e</sup> numéro de son journal *International Ink*. Les thèmes seront la politique comme vecteur de l'art et le sport. Il y a une vingtaine de personnes dans le comité de rédaction. Le journal sera tiré à 2'000 exemplaires, et sa sortie est prévue au plus tard pour la

fin du semestre.

**La demande de subvention s'élève à CHF 4'221.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de 3'471.- Les frais de correction ne peuvent pas être pris en charge par la CGTF, en accord avec l'art. 24 al. 5 de son règlement concernant le financement de salaires.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**20h50 AESPRI**

*Demande de subvention pour un voyage*

*Tom*

L'AESPRI organise une visite culturelle à Gruyères, afin de faire découvrir le patrimoine suisse, au travers de plusieurs activités, telles qu'une visite de Chocolaterie et des monuments locaux.

**La demande de subvention s'élève à CHF 3'818.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 37.- par personne, 42 personnes au maximum, ce qui correspond à 2/3 des coûts du voyage, sans la nourriture, selon une jurisprudence bien établie.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition de la liste des participant·e·s.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**21h15 MEG**

*Demande de subvention pour un voyage d'études*

*Gianni, Flavio*

Le MEG organise son voyage d'études en Grèce. Ce voyage permet aux étudiant·e·s de s'entraîner aux méthodologies de terrain. Cette année, l'association a choisi de se pencher sur des questions d'urbanisme, de luttes urbaines, et de s'interroger sur la formation des villes autour de ces problématiques, ce qui est également en lien avec l'actualité locale. Visiter les quartiers connus.

L'idée est de faire des retours sous forme de posters, afin de présenter le voyage au reste de la

communauté universitaire.

**La demande de subvention s'élève à CHF 6'200.-, soit CHF 200.- par étudiant·e-s, pour 31 personnes au maximum.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition de la liste des participant·e-s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**21h30 AESI**

*Demande de subvention pour d'un voyage d'études  
Lucas, Rachel*

L'AESI organise un voyage d'études à Séoul, pendant la semaine d'études libres. Un enseignant du département est parti là-bas, ce qui a créé beaucoup de lien et une volonté d'organiser un voyage à cette destination. Plusieurs visites et rencontres sont prévues, telle qu'une agence digitale, qui s'occupe du développement web, une design factory (= laboratoire de prototype numérique), une université, un accélérateur hardware ainsi que des visites culturelles.

**La demande de subvention s'élève à CHF 6'000.-, soit CHF 200.- par personne, 30 étudiant·e-s au maximum**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition de la liste des participant·e-s.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**21h45 AEL**

*Demande de subvention pour le Film Club  
Yann, Patrick*

Le Film-Club existe depuis une dizaine d'années. Les apéritifs à l'issue des séances permettent de faire des liens, aux travers de discussions informelles, notamment entre étudiant.e.s de bachelor et de master. Ce ciné-club est un des rares endroits permettant ces

échanges et rencontrent, au sein du département. Les projections ont lieu toutes les deux semaines.

**La demande de subvention s'élève à CHF 800.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**22h00 CUAE**

*Demande de subvention pour une conférence  
Gahla*

La CUAE va participer une nouvelle fois au Forum To Fight, plateforme internationale étudiante, servant de lieu d'échange, de réflexion et de discussion sur les conditions d'études européennes. Cette édition aura lieu à Genève, avec des conférences et débats.

**La demande de subvention s'élève à CHF 567.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

**21h30 CUAE**

*Demande de subvention pour les frais d'UNES  
Gahla*

Suite à sa réadhésion à l'UNES, la CUAE doit prendre en charge des coûts tels que les cotisations et les trajets lors des séances de travail ou assemblées générales.

**La demande de subvention s'élève à CHF 5'729.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
  - La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
  - Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
  -

**21h30 CUAE*****Demande de subvention pour un trajet  
Gahla***

Des membres de la CUAE vont se rendre à la Lange Nacht der Kritik, organisé par Kripo, l'homologue zurichois de la CUAE. L'association demande une subvention pour couvrir le trajet.

**La demande de subvention s'élève à CHF 180.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
  - **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**22h00 Divers**

AED-ECAV : Anissa Kratou, juriste de l'Université, nous a contacté·e·s suite à une demande de la directrice de l'ECAV à propos d'une subvention accordée à l'AED, pour des étudiant·e·s de l'ECAV. Le secrétariat assure le suivi de cette demande.

PV fait à Genève le 18 octobre 2017 par Nouchka Barral.